

Communiqué de presse

Berne, le 5 mai 2020

Appel à former des apprenti-e-s Places d'apprentissage dans la crise du coronavirus – donner une chance aux jeunes

L'Union suisse des arts et métiers usam appelle les entreprises formatrices et les associations professionnelles à offrir des places d'apprentissage et à promouvoir la mise à disposition de places d'apprentissage également en temps de crise. Malgré les baisses de chiffre d'affaires et le chômage partiel, il ne faut pas renoncer à investir dans la relève professionnelle qualifiée, cet investissement étant primordial. Donnons une chance et un avenir aux jeunes!

Pour les jeunes de 8^e année (10^e HarmoS), ce serait maintenant la période des stages d'orientation. Ils devraient déjà pouvoir se concentrer pleinement sur le choix d'une profession. Au lieu de cela, ils doivent s'habituer à l'enseignement à distance. De l'autre côté, les entreprises qu'ils souhaiteraient intégrer font peut-être face à d'importants reculs des commandes et de leurs chiffres d'affaires et se voient contraintes de passer au chômage partiel.

Pour les jeunes et les entreprises, l'avenir est incertain. Une seule chose est sûre : toutes les branches resteront, à l'avenir également, tributaires d'une relève professionnelle qualifiée. Il est donc indispensable que les entreprises ayant jusqu'ici formé des apprenti-e-s continuent à le faire. Des places d'apprentissage doivent être mises à disposition chaque fois que c'est possible, même à la disposition de jeunes qui s'y intéressent spontanément. En période de crise, la flexibilité est un atout majeur. Pourquoi ne pas retarder quelque peu la conclusion des contrats d'apprentissage lorsque c'est possible? Lors de crises, les PME ont toujours prouvé qu'elles sont flexibles et que les jeunes leur tiennent à cœur.

Apprentissage: une formule gagnant-gagnant

L'Union suisse des arts et métiers usam fait partie de l'organe de pilotage «Formation professionnelle 2030». La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'engage aussi pour les PME et les jeunes dans un groupe de travail de la Confédération. Au sein de ces organes, l'usam exige clairement la mise en place d'un véritable processus de choix professionnel.

Aptitudes et prédispositions doivent être prioritaires et les stages de formation sont donc impératifs. Dès lors, l'usam demande aux cantons que les enseignants de l'école obligatoire traitent le sujet de manière approfondie avec les jeunes. Investir dans la formation d'un jeune qui veut apprendre le métier vaut la peine pour les deux parties: c'est une formule gagnant-gagnant, et pour l'entreprise et pour le jeune, qui s'engage avec intérêt et bénéficiera d'une bonne formation.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Christine Davatz, vice-directrice, tél. 031 380 14 23, mobile 079 409 47 74

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.